

## Consultation publique

### Projet de développement sur le site de l'ancien Séminaire de philosophie

#### COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL

Date : 28 avril 2009

Heure : 10h 30

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe 14e étage

#### Étaient présents :

De la Ville de Montréal :

M. Gilles Dufort, chef de division, Bureau du patrimoine de la toponymie et de l'expertise, Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine

M. Ronald Delcourt, conseiller en aménagement, arrondissement Ville-Marie

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Mme Hélène Laperrière, présidente de la commission

M. Jean Burton, commissaire

M. Viateur Chénard, commissaire

M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission

### **1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre**

La présidente de la commission, madame Hélène Laperrière, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Elle présente son équipe : MM. Jean Burton et Viateur Chénard, commissaires, et M. Richard Brunelle, secrétaire de la commission.

### **2. Les séances publiques d'information**

Les séances publiques d'information débuteront le 4 mai 2009, dans les locaux de l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente rappelle que le mandat confié par le conseil municipal à l'Office demande de prêter une attention particulière à huit aspects spécifiques du dossier. C'est la raison pour laquelle la commission a choisi de tenir des séances d'information à caractère thématique, les 5 et 11 mai, alors que la soirée du 4 mai donnera lieu d'une part, à une présentation générale du projet par le promoteur et ses représentants et d'autre part, par les représentants de

la Ville, à la présentation de l'encadrement réglementaire et des politiques qui concernent le projet.

La présidente rappelle que la séance du 5 mai portera principalement sur l'appréciation du projet à la lumière des objectifs de protection des milieux naturels, incluant l'accès du public au site, tandis que celle du 11 mai portera sur le patrimoine bâti et paysager, de même que la protection des vues. Elle demande si les représentants de la Ville sont à l'aise avec une telle façon de procéder.

La discussion qui suit donne l'occasion de préciser certains aspects des présentations municipales. Sous réserve de confirmation, MM Dufort et Delcourt se partageront les présentations de la Ville au cours de la première soirée d'information. Quant aux deux soirées thématiques, le nom des personnes qui feront les présentations sera communiqué ultérieurement. Au besoin, des experts seront sur place pour répondre à certaines questions spécifiques.

Il est convenu que les matières couvertes par les diverses présentations n'auront pas à se limiter aux huit préoccupations particulières identifiées par le conseil municipal; en fait, tous les éléments d'information qui permettront au public de développer une compréhension plus fine du dossier sont souhaitables. Bien entendu, les divers thèmes abordés le seront en relation avec le dossier.

Par ailleurs, dans le contexte où le *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* vient d'être adopté par le conseil, il y aura également lieu de présenter les aspects du Plan qui concernent spécifiquement le dossier de l'ancien Séminaire. Cette présentation sera intégrée dans les exposés du premier soir.

La présidente a avisé qu'elle avait offert au promoteur la possibilité d'effectuer lui aussi des présentations thématiques les 5 et 11 mai.

Il a été finalement question de la pertinence de synchroniser les présentations de la Ville et celles du promoteur, de telle sorte que les deux parties abordent dans le même ordre et le même soir les divers sujets retenus. En outre, s'il arrivait que certains aspects du projet de règlement ou de l'accord de développement fassent l'objet d'interprétations divergentes, tous conviennent qu'il faudra en faire une présentation objective, le cas échéant, sans tomber dans un débat contradictoire. La présidente a rappelé que c'était son rôle de faire en sorte que le public soit éclairé sur l'ensemble des facettes du dossier, mais toujours dans le cadre d'une démarche d'appropriation d'information et non pas d'arbitrage.

### **3. La visite de site**

Une visite du site et de l'immeuble du Séminaire est prévue cet après-midi même, à compter de 13h 30 heures, en compagnie des représentants du promoteur et de la Ville.

#### **La rencontre se termine vers midi**